

chalumeau, ou vice-versa, en changeant de mains ! Cet appareil d'Etat, la bourgeoisie l'a bâti à son usage et à son image. Il faudra bel et bien le briser.

Le réformisme a sa logique, et elle est implacable. A partir du moment où l'on prétend utiliser l'appareil d'Etat bourgeois, ses institutions, son personnel, le reste en découle. Notamment le respect obstiné de la légalité dont il s'est drapé. Volodia Teitelboim, théoricien et membre du Bureau Politique du PC chilien pousse ainsi à son comble le crétinisme légal :

*« Le mouvement, dit-il, a gagné une partie appréciable du pouvoir, à travers un chemin qui n'est pas classique (c'est le moins qu'on puisse dire!). Nous devons transformer la légalité bourgeoise de l'intérieur (? ! ? !), avec l'appui des masses, de façon à construire une autre légalité, populaire. Dans cette situation, la lutte des classes est acharnée. La droite n'a pas hésité à employer l'assassinat politique pour le général Schneider ; elle n'hésitera pas à y recourir, si besoin est dans le futur. Avancer dans la légalité, c'est comme marcher sur un abîme (nous aimons le lui entendre dire). Mais c'est notre plus grande force (voilà qui s'appelle manier le paradoxe!) Ce n'est pas romantique, ce n'est pas héroïque. Mais la bourgeoisie veut nous mettre dans l'illégalité pour gagner l'appui de l'armée. C'est à nous de la mettre dans l'illégalité » (3).*

Ce morceau de bravoure révisionniste a été, comble d'ironie, reproduit dans *La Nouvelle Critique*, revue théorique du PCF. Il fait irrésistiblement penser au lièvre qui s'étrangle davantage en se débattant dans le collet de la légalité. Et voilà bien une innovation dans l'analyse marxiste du droit et de la loi : une loi au-dessus des classes, dont chacun tente de s'emparer, pour l'utiliser à son compte ? Une loi d'origine divine ? Un droit naturel ? *Pour nous, le droit, la loi, font partie de l'arsenal d'une classe qui en domine une autre. S'asseoir sur la légalité de la bourgeoisie, c'est déjà un peu poser la tête sur le billot de sa justice !*

On comprend mieux que, complètement prisonnier d'une conception fétichiste, a-historique, de la légalité, Luis Corvalan secrétaire général du PC ne voit aucun moyen d'y échapper. Dans une déclaration du 25 mai 72, il dit :

*« Nous pensons qu'il n'existe actuellement aucune possibilité de modifier cette légalité, ces institutions, par aucun moyen, ni par une voie légale, ni par une voie illégale » (4).*

Ces moyens existent. Mais le PC refuse d'y recourir. Pire, il les redoute. Et le premier de ces moyens, c'est la mobilisation des masses. Laissons le même Corvalan en tirer le bilan, à propos des fameux comités d'Unité Populaire à la base apparus